

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 23 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELIA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Sophie GUYON à Roger SCHERRER, Marie-Lise LHOMET à Bernard LIAIS, Robert NATALE à Jean LOCATELLI, Pierre OSER à Denis BANDELIER, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU.

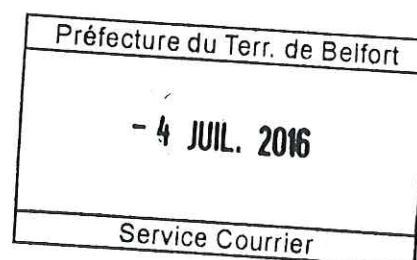
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 17 juin	Jeudi 17 juin	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Daniel FRERY est désigné.

2016-05-06 Signature de conventions de partenariat 2016 avec 6 associations culturelles à rayonnement extra territorial

Rapporteur : Christian RAYOT



La Communauté de Communes du Sud Territoire poursuit le développement de l'image du Sud Territoire de Belfort et souhaite s'associer au rayonnement ainsi qu'à son développement culturel. A cette fin, elle a décidé d'ouvrir un partenariat de communication avec les structures culturelles du sud Territoire qui, fortes d'une image reconnue, proposent un programme de spectacles culturels variés se déclinants tout au long d'une saison culturelle ou lors d'un événement remarquable. Les interventions culturelles de ces 6 associations sont considérées comme d'intérêt public local.

Les 6 associations répondant aux critères de saisons de spectacle sur l'année 2016 et rayonnement extra territorial (hors Sud Territoire) sont

- L'association Delle Animation,
- La Maison Pour Tous de Beaucourt
- L'association Grandvillars fait son show
- L'association Vivre Ensemble de Brebotte
- L'association Nuits d'été de Delle
- L'association du Comité des Fêtes de Suarce

A ce titre, il est proposé une convention de partenariat entre chaque association et la CCST d'un montant de 10 000 euros à l'exception du comité des fêtes de Suarce qui bénéficiera d'un partenariat de 3000 euros. Cette somme est incluse dans le budget communication 2016 de la CCST. Chaque association s'engageant à produire un Compte rendu financier de ses actions.

La Communauté de Communes du Sud Territoire est associée à la promotion ainsi qu'au plan de communication de l'association ou de son organisme mandataire dans le cadre de l'année 2016.

Cette période concerne les spectacles produits de janvier à décembre 2016 (partie de saison 2015 – 2016, saison Estivale 2016 et partie de saison 2016 -2017).

Pour les spectacles des nuits de Milandre, ces spectacles étant bi-annuels (montés sur les deux années 2016 et 2017) la subvention versée correspond à 50 % du partenariat des spectacles 2017.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'accorder la subvention d'un montant de 10 000,00 € (dix mille euros) au titre du partenariat 2016 avec chacune des 5 associations suivantes présentant un intérêt public local :
 - Delle – Animation
 - Maison pour tous de Beaucourt
 - Grandvillars fait son Show
 - Vivre Ensemble de Brebotte (organisateur du son et Lumière)
 - Nuits d'été de Delle (organisateur des nuits de Milandre)
- d'accorder la subvention d'un montant de 3 000,00 € (trois mille euros) au titre du partenariat 2016 au comité des fêtes de Suarce organisateur de la fête de l'Ane, manifestation présentant un intérêt public local,
- d'autoriser le Président à affecter les crédits budgétaires nécessaires,
- d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 01 JUIL. 2016
Et publication ou notification le 01 JUIL. 2016

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE
*

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE
*

